

LOGEMENTS HLM

BAREME DES PLAFONDS DE RESSOURCES ANNUELLES APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/2025

Catégorie de ménages	Plafonds de ressources annuels	Logements PLUS plafonnés RFR ≤ 60 % des plafonds	PLAI	Autres PLUS 0 < RFR ≤ 100 % des plafonds	Logements PLUS majorés 100 < RFR ≤ 120 % des plafonds	Logements PLS 0 < RFR ≤ 130 % des plafonds
1 personne seule	23 201 €	RFR ≤ 13 921 €	RFR ≤ 12 759 €	0 < RFR ≤ 23 201 €	23 201 € < RFR ≤ 27 841 €	0 < RFR ≤ 30 161 €
2 personnes sans personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages ou 1 personne seule en situation de handicap	30 984 €	RFR ≤ 18 590 €	RFR ≤ 18 591 €	0 < RFR ≤ 30 984 €	30 984 € < RFR ≤ 37 181 €	0 < RFR ≤ 40 279 €
3 personnes ou 1 personne seule avec une personne à charge ou un jeune ménage sans personne à charge ou 2 pers. dont au moins une est en situation de handicap	37 259 €	RFR ≤ 22 355 €	RFR ≤ 22 356 €	0 < RFR ≤ 37 259 €	37 259 € < RFR ≤ 44 711 €	0 < RFR ≤ 48 437 €
4 personnes ou 1 personne seule avec deux personnes à charge ou 3 pers. dont au moins une est en situation de handicap	44 982 €	RFR ≤ 26 989 €	RFR ≤ 24 875 €	0 < RFR ≤ 44 982 €	44 982 € < RFR ≤ 53 978 €	0 < RFR ≤ 58 477 €
5 personnes ou 1 personne seule avec trois personnes à charge ou 4 pers. dont au moins une est en situation de handicap	52 915 €	RFR ≤ 31 749 €	RFR ≤ 29 105 €	0 < RFR ≤ 52 915 €	52 915 € < RFR ≤ 63 498 €	0 < RFR ≤ 68 790 €
6 personnes ou 1 personne seule avec quatre personnes à charge ou 5 pers. dont au moins une est en situation de handicap	59 636 €	RFR ≤ 35 782 €	RFR ≤ 32 800 €	0 < RFR ≤ 59 636 €	59 636 € < RFR ≤ 71 563 €	0 < RFR ≤ 77 527 €
Par personne supplémentaire	+ 6652	3991	+ 3657	+ 6652	+ 7982	+ 8648

Définition du jeune ménage : couple dont la somme des âges des 2 conjoints est au plus égale à 55 ans.

Personne en situation de handicap : titulaire de la carte "mobilité inclusion" portant la mention "invalidité" (CASF : L.241-3).

RFR : Revenu fiscal de référence de l'année de l'emménagement - 2 ans. Il faut donc prendre en compte le RFR 2023

Si besoin, pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'unité logement lors de ces permanences téléphoniques